

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du COMITE SYNDICAL du 04 Avril 2023
DELIBERATION N° 2023-27****OBJET : Individualisation des crédits votés au chapitre 65 du Budget 2023**

Le quorum n'ayant pas été atteint à l'ouverture de la séance du mardi 28 Mars 2023 à 10 heures, le Président Roland CANAYER, a reconvoqué le comité syndical pour le mardi 04 Avril 2023 à 10 heures, dans la salle de réunion du Territoire d'Énergie GARD-SMEG, ceci conformément aux articles L. 2121-17 et L. 2541-4 du CGCT.

Mme Aline BASTIDA est élue Secrétaire de Séance.

Etaient présents :

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
Jean-Claude BASCHIOU	AIGUES MORTES	X			
Jacky REY	AIGUES VIVES				X
Bernard JULLIEN	AIMARGUES		X		
Cyril PERISSÉ	AIMARGUES				X
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
André MEREL/ Procuration à M. BLACHAS	ANDUZE			X	
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE		X		
Patrick AUBENAS	POTELIERES	X			
Démissionnaire	BEAUVOISIN				
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES	X			
Alex DUMAS	CALVISSON				X
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN				X
André OLIVÉ	CLARENSAC		X		
Fabienne DHUISME	CONGENIES		X		
Lionel JEAN	CORCONNE		X		
Elie HERBEMONT	CRESPIAN				X
Frédéric FORTÉ	FOURNES				X
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Joseph PEREZ	LA GRAND COMBE				X
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE		X		
Olivier PENIN	LE GRAU DU ROI				X
Alain MARTI	LE GRAU DU ROI				X
Christophe ZARAGOZA Procuration à M. CAVAILLE	LEDENON			X	
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES		X		
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Jean-Marc FRANCOIS	LUSSAN				X
Bernard MALLET	MANDUEL		X		

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Freddy FELIX	MARUEJOLS LES GARDON				X
Jean-Luc FORTIN	MEYNES				X
Jack VERRIEZ	MIALET				X
Jean-Michel FOUCHARD	MILHAUD		X		
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC	X			
Michel CHAMBELLAND	NAGES ET SOLORGUES		X		
Richard FLANDIN	NIMES		X		
Christian TRIDOT	PUJAUT		X		
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE				X
Ludovic DUMAS	ROUSSON				X
Frédéric GRAS	ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN				X
Bruno OLIVERI	ST HIPPOLYTE DU FORT				X
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF		X		
Démissionnaire	ST JULIEN DE PEYROLAS				
Elian PETITJEAN Procuration à M. BLANCHER	ST MICHEL D'EUZET			X	
Nathalie FABIÉ	ST SIFFRET				X
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Jean-François LOUVET	SOMMIERES				X
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE				X
Christian LASCH	ST CHRISTOL LES ALES				X
Jacky MIALHE	ST HILAIRE DE BRETHMAS				X
Sébastien VOINDROT	ST MARTIN DE VALGALGUES				X
Alain FOISSE/Procuration à M. CANAYER	ST PRIVAT DES VIEUX			X	
Didier CHAMP	UCHAUD				X
Jean-Luc CHAPON	UZES				X
François ABBOU	CAUSSES AIGOUAL CEVENNES				X
Annick CHOPARD	VAUVERT		X		
Katy GUYOT	VAUVERT				X
Vincent COSTE	VERGEZE				X
Alain SANCIAUME	VILLENEUVE LES AVIGNON	X			
		12	15	4	28

P = Qui ont pris part au vote - E = Excusés - Pr = Absents avec procuration - A = Absents

Nombre de Membres en exercice	: 59
Nombre de Membres ayant pris part au vote	: 12
Nombre de votes exprimés	: 16

Individualisation des crédits votés au chapitre 65 - PAGE 2

Vu la délibération n° 2023-20 constatant l'absence de quorum au Conseil Syndical du 28 Mars 2023,

Vu la nouvelle convocation adressée pour le 04 Avril 2023,

Vu les dispositions de l'article L2121-17 du CGCT, « Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est atteint, le conseil est à nouveau convoqué à trois jours d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Le Conseil Syndical délibère valablement sans condition de quorum :

Le Budget 2023 retrace au chapitre 65748, les subventions attribuées aux associations :

Pour permettre le versement de cette dotation, il convient d'individualiser les crédits votés. Il est proposé d'individualiser dans un premier temps, les subventions pour :

- « Electriciens sans frontières : conformément à la convention de partenariat passée avec cette association, pour la période s'échelonnant de 2021 à 2023, sur le fondement de l'article L 1115-1 du CGCT, il est proposé de leur verser pour l'année 2022 la somme de 5 000 € pour le cofinancement du projet qui sera défini d'un commun accord.
- Pour l'Association du personnel du SMEG, compte-tenu de l'évolution du personnel adhérent (21 agents), il est proposé de verser, pour cette année, la somme de 1 840 €, soit 80 € par adhérent.
- Depuis 2020, l'Etoile de Bessèges-Tour du Gard est signataire de la charte des « 15 engagements éco-responsables des événements sportifs ».
Les enjeux climatiques sont au cœur de l'évènement. En effet, à travers l'incitation au développement de la pratique du vélo, l'Etoile de Bessèges-Tour du Gard valorise un mode de déplacement doux et propre, avec pour ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2023. Pour y arriver l'Etoile de Bessèges développe des projets de compensation solidaire et durables au niveau local et international. L'objectif étant de s'appuyer sur l'engagement fort de ses partenaires avec la mise en place d'une flotte de véhicules avec un impact carbone faible ou nul.
Dans ses conditions et conformément à l'avis de l'exécutif en date du 11 janvier 2022, il est proposé de leur allouer la somme de 2 000 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Syndical **ENTERINE** les crédits votés à l'article 6574 selon la répartition ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.




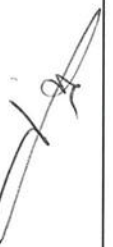


territoire
d'énergie
GTD-SMEG

Roland CANAYER

Président du TE 30 - SMEG

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

FEUILLE D'EMARGEMENT
COMITE SYNDICAL, MARDI 4 AVRIL 2023 A 10H00, SALLE DE REUNION DES CEVENNES, LOCAUX DU TE 30 - SMEG, NIMES

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
1	AIGREMONT	Gilles TRINQUIER			
2	AIGUES MORTES	Jean-Claude BASCHIOU			
3	AIGUES VIVES	Jacky REY			
4	AIMARGUES	Bernard JULLIEN			
5	AIMARGUES	Cyrill PERISSÉ			
6	ALES	Aimé CAVAILLÉ			
7	ANDUZE	André MEREL		P.M. BLACHAS	
8	BAGNOLS SUR CEZE	Maxime COUSTON			
9	BEAUVOISIN				


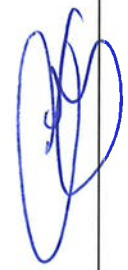
Envoyé en préfecture le 06/04/2023




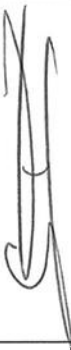
Reçu en préfecture le 06/04/2023

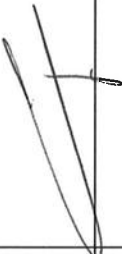

Publié le

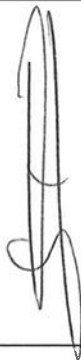


Berger
Levrault

ID : 030-200039543-20230404-2023_27-DE

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
10	CAISSARGUES	Pascal VALLADIER			
11	CALVISSON	Alex DUMAS			
12	CAVEIRAC	Christian ANDRÉ			
13	CHAMBORIGAUD	Patrick DELEUZE			
14	CHUSCLAN	Pascal PEYRIERE			
15	CLARENSAC	André OLIVÉ			
16	CDC CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	François ABBOU			
17	CONGENIES	Fabienne DHUISME			
18	CORCONNIE	Lionel JEAN			
19	CRESPIAN	Elie HERBEMONT			
20	FOURNES	Frédéric FORTÉ			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
21	GARONS	Aline BASTIDA			
22	GENERAC	Maurice BLACHAS			
23	LA GRAND'COMBE	Joseph PEREZ			
24	LA ROUVIERE	Patrick DE GONZAGA			
25	LE GRAU DU ROI	Olivier PENIN			
26	LE GRAU DU ROI	Alain MARTI			
27	LEDENON	Christophe ZARAGOZA		P. A. CAVAILLÉ	
28	LES PLANS	Joseph BLANCHER			
29	LES MAGES	Alain GIOVINAZZO			
30	LUSSAN	Jean-Marc FRANÇOIS			
31	MANDUEL	Bernard MALLET			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
32	MARUEJOLS LES GARDON	Freddy FELIX			
33	MEYNES	Jean-Luc FORTIN			
34	MIALET	Jack VERRIEZ			
35	MILHAUD	Jean-Michel FOUCHARD			
36	MOLIERES CAVAILLAC	Roland CANAYER			
37	NAGES ET SOLORGUES	Michel CHAMBELLAND			
38	NIMES	Richard FLANDIN			
39	POTELIERES	Patrick AUBENAS			
40	PUJAUT	Christian TRIDOT			
41	ROQUEMAURE	Gilles COLOMBIER			
42	ROUSSON	Ludovic DUMAS			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
43	SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN	Frédéric GRAS			
44	SAINT CHRISTOL LES ALES	Christian LASCH			
45	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	Jacky MIALHE			
46	SAINT HIPPOLYTE DU FORT	Bruno OLIVIERI			
47	SAINT JULIEN DE LA NEF	Lucas FAIDHERBE			
48	SAINT JULIEN DE PEYROLAS				
49	SAINT MARTIN DE VALGALGUES	Sébastien VOINDROT			
50	SAINT MICHEL D'EUZET	Elian PETITJEAN		② J. BLANCHER	
51	SAINT PRIVAT DES VIEUX	Alain FOISSE		② R. CANAVER	
52	SAINT SIFFRET	Nathalie FABIÉ			
53	SERVIERS ET LABAUME	Jean-Paul BOYER			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
54	SOMMIERES	Jean-François LOUVET			
55	SOUSTELLE	Sébastien KUBANI			
56	UCHAUD	Didier CHAMP			
57	UZES	Jean-Luc CHAPON			
58	VAUVERT	Annick CHOPARD			
59	VAUVERT	Katy GUYOT			
60	VERGEZE	Vincent COSTE			
61	VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Alain SANCIAUME	